CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

***Coupon Sport/Loisirs***

pour vous aider à financer l’adhésion de vos enfants aux activités sportives, culturelles, de loisirs des associations locales

Conditions : résider depuis plus d’un an sur la commune de Villemur, selon quotient.

Demande à retirer et à déposer à l’accueil du CCAS situé au 2 avenue St Exupéry **durant tout le 1ier trimestre scolaire (de septembre à décembre 2018)**

CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

***Coupon Sport/Loisirs***

pour vous aider à financer l’adhésion de vos enfants aux activités sportives, culturelles, de loisirs des associations locales

Conditions : résider depuis plus d’un an sur la commune de Villemur, selon quotient.

Demande à retirer et à déposer à l’accueil du CCAS situé au 2 avenue St Exupéry **durant tout le 1ier trimestre scolaire (de septembre à décembre 2018)**